



# INAUGURATION DE LA PLACE SHIMON PERES

## Quoi ?

Inauguration de la place Shimon Peres.

## Où ?

À l'intersection des rues Malher et Pavée.

## Quand ?

Le 18 février 2026.

## Comment ?

### Le 18 février, de 6h à 18h

- ▲ Neutralisation de tout le stationnement (voitures, motos, vélos) de la rue Malher, entre la rue des Rosiers et la rue Pavée ;
- ▲ Neutralisation de tout le stationnement (voitures, vélos) de la rue Pavée, entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue des Rosiers ;
- ▲ Neutralisation de l'ensemble des places de stationnement aux numéros 1, 3, 3 bis et 3t rue des Rosiers.

### Le 18 février, de 12h à 18h

- ▲ Fermeture de la rue Malher entre la rue des Rosiers et la rue Pavée ;
- ▲ Fermeture de la rue Pavée entre la rue des Francs-Bourgeois et la rue des Rosiers.

## Contacts

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – CENTRE  
31 RUE MAUCONSEIL, PARIS 1<sup>ER</sup>  
TÉL. 01 44 76 65 00

**Plus d'infos  
sur paris.fr/chantiers  
et au 3975\***

\*COÛT D'UN APPEL LOCAL

